

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00417

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DE LA FERME AU QUARTIER POUR L'EMERGENCE D'UN GIEE CEREALES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 69

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 70

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH
Le 22 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201217-0202004170

DATE D'ARCHIVAGE : 22 décembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DE LA FERME AU QUARTIER POUR L'EMERGENCE D'UN GIEE CEREALES

Les GIEE (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental) sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État, qui s'engagent dans un projet de modification ou de consolidation de leurs pratiques agricoles, en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. La démarche doit venir des agriculteurs eux-mêmes, en associant plusieurs exploitations sur un territoire cohérent pour favoriser les synergies. Les actions prévues par les agriculteurs doivent relever de l'agroécologie.

Au printemps 2020, l'association De la Ferme au Quartier (collectif d'agriculteurs et de consommateurs), implantée sur Saint-Etienne, a déposé un dossier de candidature auprès de l'État, dans le cadre d'un appel à projet pour favoriser l'émergence de GIEE dans les territoires.

Soutenu par des partenaires techniques expérimentés comme l'ARDEAR (Association Régionale de Développement des Activités Rurales), l'INRAE (Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale) et le réseau de l'Agriculture Biologique (Associations Départementales de Développement de l'Agriculture Biologique), un premier groupe de 9 agriculteurs, dont 5 sur le territoire de la Métropole, a été constitué pour amorcer un projet portant sur les productions végétales.

Leur projet traitant à la fois des pratiques agricoles (production en amont) et de leur valorisation (filères locales en aval), un cofinancement de la Métropole aux côtés de l'Etat est sollicité par l'association.

Le projet vise à développer des filières locales de valorisation des céréales pour l'alimentation humaine, notamment le blé panifiable. En effet, une forte demande en céréales bio (label AB) pousse actuellement les agriculteurs et les transformateurs (meunier, boulangers ...) à s'organiser pour y répondre durablement.

Le collectif d'agriculteurs, composé de céréaliers et d'éleveurs, ainsi que leurs partenaires au sein de l'association De la ferme au quartier, souhaite donc faire émerger un projet de GIEE pour diversifier les activités et les revenus.

L'objectif est de réorienter certaines parcelles aujourd'hui consacrées à l'alimentation animale (cultures fourragères), pour des cultures à destination de l'alimentation humaine ; le tout dans un contexte de circuits courts et locaux, structurés, avec une forte captation de la valeur ajoutée et permettant de consolider la rémunération des éleveurs.

Les éleveurs engagés dans ce projet souhaitent donc faire évoluer leurs productions, en créant un nouvel atelier en production végétale, tout en veillant à préserver l'autonomie fourragère de leurs exploitations.

Ce projet permettrait ainsi de tester des variétés de semences paysannes locales, de vérifier leurs capacités d'adaptations face au changement climatique, et leurs aptitudes à la panification, mais aussi des pratiques agronomiques innovantes.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans le travail préparatoire à une Stratégie Alimentaire Territoriale que la Métropole amorce. Concrètement, ce projet permettrait de répondre aux enjeux :

- agroenvironnementaux : pratiques innovantes, tests de variétés, création d'un GIEE sur le territoire (à ce jour il n'en existe pas) ;
- économiques et circuits courts : objectif de créer et renforcer des filières locales en forte expansion et pourvoyeuses d'emplois non délocalisables, et réponses à des attentes fortes des consommateurs sur ce type de produits en circuits courts (cf. crise COVID et pénurie ponctuelle de farine pendant le confinement) ;
- nutrition et Santé : dans la droite ligne des recommandations nationales et des tendances alimentaires, les protéines végétales vont se substituer partiellement aux protéines animales. Ce projet permet donc d'anticiper nos capacités à produire durablement ce type de protéines et à les valoriser localement : il préfigure le type de projets attendus à l'issue de la phase de construction de la Stratégie Alimentaire Territoriale à venir.

Le budget global (fonctionnement) de la phase d'émergence du projet est de 12 487,50 € TTC. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Saint-Etienne Métropole : 5 000 €,
- État : 4 990 €,
- Autofinancement : 2 497,50 €.

Ce projet aboutira à une étude technico-économique permettant de confirmer la mise en place ou le renforcement de filières végétales locales durables, tant d'un point de vue agronomique (semences les plus adaptées, pratiques pertinentes et capacités d'adaptation aux changements climatiques), qu'économique (transformation, distribution et consommation). Si toutes les conditions sont favorables, il se concrétisera logiquement par un dossier de candidature, fin 2021, pour une reconnaissance officielle en tant que GIEE par l'État. Cela permettra au collectif animé par De la Ferme au Quartier, d'accéder à des financements d'État sur 3 ans minimum, pour développer le groupe de producteurs, ses pratiques, et toutes les filières locales avales qui auront émergées.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association De la Ferme au Quartier pour travailler à l'émergence d'un GIEE céréales ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Agriculture de l'exercice 2020.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU